ARRANGEMENT ET PROTOCOLE DE MADRID-

DÉCISION FINALE CONCERNANT LA SITUATION DE LA MARQUE

- DÉCLARATION D'OCTROI DE LA PROTECTION -

Règle 18ter.1)

I.	Office qui envoie la déclaration : Office des Brevets de la République de Bulgarie
	52b, boul. Dr.G.M.Dimitrov, BG-1040 SOFIA, Bulgarie www.bpo.bg
II.	Numéro de l'enregistrement international : 1 159 342

- III. Nom du titulaire (ou autre indication permettant de confirmer l'identité de l'enregistrement international) : Obschestvo s ogranichennoy otvetstvennostyu "Laboratoriya sovremennogo zdorovya".
- IV. La protection est accordée à la marque qui fait l'objet de cet enregistrement international pour tous les produits et/ou tous les services demandés.
- V. Signature ou sceau officiel de l'Office qui envoie la déclaration :



VI. Date: 28/05/2014